



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Yan Ritchie, greffier-trésorier de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons tiendra une séance extraordinaire le 18 décembre 2024 à 18h00, à la salle communautaire de la Maison Legrand au 494 route 132, secteur Port-Daniel pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2025 et le programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 09 décembre 2024.


Yan Ritchie, greffier-trésorier